LYCÉE BLAISE PASCAL

FICHE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

Je soussigné(e) ..... ***(identité d'un responsable légal)***

inscris l'élève suivant à la demi-pension (*système au ticket : badge à recharger - pas de forfait ni de facture trimestrielle*) :

> NOM (*EN MAJUSCULES*) *PUIS* prénom (en minuscules) .....

.....

A fournir impérativement dès l'inscription *(pour créditer le compte de demi-pension)* :

☐ chèque à l'ordre du Lycée Blaise Pascal, daté et signé

> *au dos du chèque : NOM puis prénom de l'élève*

☐ ou espèces (*seulement si pas de chéquier à l'inscription*)

1ère inscription : minimum 25€ (badge à 5€ + 1er approvisionnement repas)

réinscription : minimum 20€ (ou 28€ si rachat d'un badge – le notifier au dos du chèque)

☐ rien à régler (***sauf nouvel élève / étudiant***) si c'est fait par CB sur le site Alise ou si solde d'argent supérieur à 25 € pour les anciens lycéens

Autres pièces à fournir *(pour déterminer le coût des repas et pour tout remboursement éventuel / virement trimestriel de la bourse nationale - pas de prélèvement sur compte bancaire)* :

☐ attestation de paiement de la CAF **de moins de 3 mois (avec quotient familial chiffré et donc pas indiqué comme « non disponible »)**, même si ce document nous a été télétransmis

> *pas d'attestation de quotient familial à la place si possible*

> *possibilité de transmettre à tout moment de l'année, par le biais de votre enfant, avec rétroactivité du nouveau tarif des repas*

☐ OU A DEFAUT avis d'imposition sur les revenus (toutes les pages – **pas la déclaration de revenus**)

> *seulement si vous ne pouvez pas transmettre une attestation de la CAF (ou si vous n'avez pas de quotient familial récent et à jour)*

> *possibilité de transmettre plus tard, par le biais de votre enfant, avec rétroactivité du nouveau tarif des repas*

☐ RIB de la personne qui règle les frais de restauration scolaire

☐ RIB de la personne qui perçoit éventuellement des aides

1 seul RIB si c'est la même personne ou si RIB de Monsieur / Madame ***mais obligatoirement du compte courant dans tous les cas (pas du livret A)***

> *les étudiants de BTS doivent aussi transmettre leur RIB*

> *le redonner tous les ans*

NB : codes Alise pour réserver les repas en ligne → donnés à TOUS les élèves (même externes) à chaque rentrée scolaire, et individuellement lors de chaque nouvelle inscription ultérieure (les redemander si besoin)

Le ...../...../.....

Signature du/des responsable-s légal/légaux :

Lycée Blaise PASCAL
15, allée du Commandant Guesnet - 77170 BRIE COMTE ROBERT
☎ 01 64 05 22 65 🖷 01 64 05 23 05
ce.0772230f@ac-creteil.fr